

ADMIS CRPE

CONCOURS
2022-2023
ÉCRIT

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau



OFFERT

60 QCM interactifs
en ligne



Tous les savoirs disciplinaires



600 exercices corrigés



Les conseils du formateur

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMIS CRPE

CONCOURS
2022-2023

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Ouvrage écrit par

Mathieu Verrier, coordinateur de l'ouvrage

Professeur agrégé de lettres en INSPE, académie de Paris

Clarisse Coffin

Professeure certifiée de lettres en INSPE, académie de Créteil

Catherine Dolignier

Professeure agrégée de lettres, maître de conférences en sciences du langage en INSPE, académie de Bordeaux

Ressources numériques pour réussir le CRPE



Téléchargez gratuitement les ressources numériques sur : www.vuibert.fr/site/210767

- 30 QCM d'autoévaluation ;
- 30 QCM pour faire le bilan ;
- une boîte à outils avec 7 tableaux de révision (natures et fonctions, conjugaison, nouvelle orthographe, affixes et éléments de composition).

ISBN : 978-2-311-21076-7

Conception de la couverture et de l'intérieur : Séverine Tanguy, adaptation Caroline Joubert (Atelier du livre)

Composition : Michelle Bourgeois



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40),

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2021 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	6
Présentation de l'ouvrage	11
Planning de remise à niveau	13
Difficultés, pièges à éviter et conseils	16
Nature et fonction	21
Partie 1 Les natures de mots	23
FICHE 1 Le nom	24
FICHE 2 Le verbe	28
FICHE 3 Les déterminants	32
FICHE 4 Les adjectifs	36
FICHE 5 Les conjonctions	40
FICHE 6 Les adverbes et les interjections	44
FICHE 7 Les pronoms personnels (1)	49
FICHE 8 Les autres pronoms (2)	53
FICHE 9 Les prépositions	58
BILAN Réviser en QCM	62
Partie 2 Les groupes de mots	65
FICHE 10 Le groupe nominal et ses expansions	66
FICHE 11 Les groupes verbal, infinitif et adverbial	70
FICHE 12 Le groupe adjectival et ses expansions	74
FICHE 13 Le groupe prépositionnel (nominal et infinitif)	78
BILAN Réviser en QCM	82
Partie 3 La phrase	87
FICHE 14 La phrase et ses caractéristiques	88
FICHE 15 Les types de phrase	93
FICHE 16 Les formes de phrase	98
FICHE 17 Phrase simple et phrase complexe	102
BILAN Réviser en QCM	106
Partie 4 Les grandes fonctions dans la phrase	111
FICHE 18 Le groupe sujet	112
FICHE 19 Le groupe verbal et les compléments du verbe (1)	117
FICHE 20 Le groupe verbal et les compléments du verbe (2)	121
FICHE 21 Le groupe circonstanciel	125

BILAN	Réviser en QCM	129
Partie 5 Les propositions subordonnées		133
FICHE 22	Les propositions subordonnées relatives	134
FICHE 23	Les propositions subordonnées conjonctives	138
FICHE 24	Les propositions subordonnées interrogatives indirectes	142
FICHE 25	Les propositions subordonnées infinitives et participiales	146
BILAN	Réviser en QCM	150
Partie 6 Le verbe : conjugaison et emploi des temps		153
FICHE 26	Les modes et temps verbaux : conjugaison	154
FICHE 27	Les valeurs du présent de l'indicatif	159
FICHE 28	Les autres temps de l'indicatif	163
FICHE 29	Le subjonctif et l'impératif	168
FICHE 30	L'infinitif et le participe	172
FICHE 31	Le conditionnel : valeurs temporelles et modales	176
FICHE 32	Les verbes pronominaux (voix pronominale)	180
FICHE 33	Voix active, voix passive	184
BILAN	Réviser en QCM	188
Partie 7 Grammaire de texte et de discours		191
FICHE 34	La situation d'énonciation : énoncés ancrés et coupés	192
FICHE 35	Système du présent, système du passé	196
FICHE 36	Les discours rapportés	200
FICHE 37	La ponctuation	205
FICHE 38	La chaîne anaphorique (anaphores nominales et pronominales)	209
FICHE 39	La progression thématique	212
FICHE 40	Les connecteurs	217
BILAN	Réviser en QCM	221
Partie 8 Système phonologique et orthographe		225
FICHE 41	La transcription phonétique	226
FICHE 42	Le système orthographique	229
FICHE 43	Les chaînes d'accord	233
FICHE 44	L'accord du participe passé	237
FICHE 45	L'accord de l'adjectif	242
BILAN	Réviser en QCM	247

Partie 9 Lexique	251
FICHE 46 Le sens des mots (1)	252
FICHE 47 Le sens des mots (2)	257
FICHE 48 La formation des mots (1)	263
FICHE 49 La formation des mots (2)	268
FICHE 50 L'origine des mots	273
BILAN Réviser en QCM	278
L'alphabet phonétique international (API)	282
Liste des abréviations	283

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique de l'**épreuve écrite de français** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances disciplinaires du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique de cette épreuve écrite, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves, constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission, sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

Enfin, sur le site du ministère de l'Éducation nationale, on veillera à consulter les sujets zéro et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application.

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : Programmes de l'école primaire

Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques, ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

– une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;

– une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;

– une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	Quand l'épreuve comporte 2 composantes, chacune d'entre elles est notée sur 10 points.
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Deux épreuves orales d'admission

Épreuve de leçon

Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de l'épreuve :
Français : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie.
Mathématiques : idem

La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
Première partie : Éducation physique et sportive, connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
<p>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</p>	<p>Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie.</p>
<p>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</p>	<p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes.	
<p>Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</p>	
<p>Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. 	<p>Premier temps de l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). - Échange avec le jury : 10 minutes. <p>Second temps de l'échange (mises en situation professionnelle) : 20 minutes.</p> <p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère
Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie.

Exposé : 10 minutes.
Échange : 20 minutes.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Le présent manuel, par le biais de fiches concises et structurées, assorties de nombreux exercices et QCM, vous permettra de préparer efficacement les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français portant sur la syntaxe, la grammaire, l'orthographe mais également le lexique et la compréhension lexicale.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Louise Roullier que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison

Maitre de conférences honoraire,
docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
directeur de l'ouvrage

Présentation de l'ouvrage

Les nouvelles épreuves du CRPE renforcent l'importance de la grammaire scolaire dans la réussite au concours : deux parties de l'épreuve écrite de français évaluent désormais vos connaissances grammaticales et lexicales du français, qui font partie, plus que jamais, des savoirs indispensables à un professeur des écoles. Les programmes officiels de l'école, consolidés en 2020 (disponibles sur le site Éduscol) et le référentiel de formation (paru au *Bulletin officiel* le 7 juillet 2019) insistent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves et de leurs enseignants.

Ces connaissances de base, vous les avez étudiées lors de votre propre scolarité. Ces souvenirs sont cependant parfois lointains et mal assurés ; des évolutions (parfois majeures !) dans la terminologie ont eu lieu, certaines notions doivent donc être actualisées. En plus de la terminologie et des points à travailler avec les élèves présents dans les programmes, déjà évoqués, le document intitulé *Grammaire du français : terminologie grammaticale*, paru en juin 2020 et disponible sur Éduscol, est une référence puisqu'il s'agit de **la terminologie officielle, sur laquelle nous nous appuyons** dans cet ouvrage, et que vous devez maîtriser.

Conçu pour répondre à vos besoins, l'ouvrage que vous tenez dans les mains se veut un outil efficace de remise à niveau de vos connaissances :

- Un planning de révisions vous est proposé, pour vous fixer des points de repère dans votre préparation et mieux vous organiser.
- Un recueil des difficultés, dans chaque partie de l'ouvrage, vous permet de vous focaliser sur les confusions possibles, sources fréquentes d'erreurs lors de l'épreuve écrite. Des conseils sont proposés pour les éviter.
- Des fiches synthétiques vous permettent de revoir tous les domaines que vous devez maîtriser pour les deux parties de l'épreuve du CRPE liées à l'étude de la langue : 50 fiches sur les notions de la grammaire de phrase et de texte, de l'orthographe, du lexique et du système phonologique.

Chaque fiche s'appuie sur une méthodologie identique, vous permettant de **comprendre, de mémoriser et de vous entraîner** tout au long de votre préparation au concours :

1. Il est essentiel de bien **comprendre** chaque notion : la grammaire comme le lexique sont des sciences qui font appel à la logique et à l'analyse, à des tests de base et à des critères qu'il faut bien connaître pour répondre de façon correcte

aux exercices du concours. C'est dans la partie « Retenir l'essentiel » de chaque fiche que vous pourrez remettre à niveau vos connaissances.

2. Il est essentiel de bien **mémoriser** les notions comprises, tout au long de votre année, pour lutter contre la courbe de l'oubli. Des exercices d'entraînement et de très nombreux QCM intermédiaires sont proposés dans cet ouvrage : ils vous permettront de vous **entraîner** et d'être prêt(e) le jour des épreuves écrites.

Nous vous conseillons de suivre la méthodologie consistant, lors de la semaine considérée :

- à réactiver les notions de base proposées dans le planning ;
- à consulter la liste des difficultés sur lesquelles porter votre attention ;
- à réaliser ensuite les exercices d'entraînement et de consolidation, proposés en deuxième partie de chapitre et en lien direct avec les notions étudiées ;
- enfin, au titre des révisions intermédiaires, à répondre au QCM des pages « Bilan ».

Pour conclure, n'oubliez pas que vous aurez à enseigner cette grammaire et cette terminologie à vos futurs élèves : il faut donc atteindre une maîtrise approfondie et assurée toutes ces notions, afin de pouvoir les expliquer à votre tour avec aisance !

Matthieu Verrier

Professeur agrégé de lettres modernes,
formateur à l'INSPÉ de Paris, coordinateur de l'ouvrage.

Planning de remise à niveau



PÉRIODES	SEM.	NOTIONS À ABORDER	NOS OUTILS
SEPTEMBRE	36	30 QCM pour commencer.	Ressources en ligne
		Les natures de mots : noms, verbes, déterminants, adjectifs.	L'essentiel du cours, p. 24, 28, 32, 36 Entraînement, p. 26, 30, 34, 37
	37	Les natures de mots : conjonctions, adverbess et interjections, pronoms personnels, autres pronoms, prépositions.	L'essentiel du cours, p. 40, 44, 49, 53, 58 Entraînement, p. 42, 46, 51, 55, 59
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 62
	38	Le groupe nominal et ses expansions.	L'essentiel du cours, p. 66 Entraînement, p. 68
39	Les groupes verbal, infinitif et adverbial.	L'essentiel du cours, p. 70 Entraînement, p. 72	
OCTOBRE	40	Le groupe adjectival et ses expansions. Le groupe prépositionnel.	L'essentiel du cours, p. 74, 78 Entraînement, p. 76, 79
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 82
	41	La phrase et ses caractéristiques.	L'essentiel du cours, p. 88 Entraînement, p. 90
	42	Les types de phrase. Les formes de phrase.	L'essentiel du cours, p. 93, 98 Entraînement, p. 95, 100
	43	Phrase simple et phrase complexe.	L'essentiel du cours, p. 102 Entraînement, p. 104
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 106

NOVEMBRE	44	Le groupe sujet.	L'essentiel du cours, p. 112 Entraînement, p. 114
	45	Le groupe verbal et les compléments du verbe (1 et 2).	L'essentiel du cours, p. 117, 121 Entraînement, p. 119, 123
	46	Le groupe circonstanciel.	L'essentiel du cours, p. 125 Entraînement, p. 127
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 129
	47	Les propositions subordonnées relatives.	L'essentiel du cours, p. 134 Entraînement, p. 136
DÉCEMBRE	48	Les propositions subordonnées conjonctives. Les propositions subordonnées interrogatives.	L'essentiel du cours, p. 138, 142 Entraînement, p. 139, 144
	49	Les propositions subordonnées infinitives et participiales.	L'essentiel du cours, p. 146 Entraînement, p. 147
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 150
	50	Les modes et temps verbaux : conjugaison. Les valeurs du présent de l'indicatif.	L'essentiel du cours, p. 154, 159 Entraînement, p. 156, 161
	51	Les autres temps de l'indicatif.	L'essentiel du cours, p. 163 Entraînement, p. 165
	52	Le subjonctif et l'impératif. L'infinitif et le participe.	L'essentiel du cours, p. 168, 172 Entraînement, p. 170, 174
JANVIER	1	Le conditionnel : valeurs temporelles et modales. Les verbes pronominaux (voix pronominale).	L'essentiel du cours, p. 176, 180 Entraînement, p. 177, 181
	2	Voix active, voix passive.	L'essentiel du cours, p. 184 Entraînement, p. 186
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 188
	3	La situation d'énonciation : énoncés ancrés, énoncés coupés.	L'essentiel du cours, p. 192 Entraînement, p. 194
4	Système du présent, système du passé. Les discours rapportés.	L'essentiel du cours, p. 196, 200 Entraînement, p. 198, 202	

FÉVRIER	5	La ponctuation. La chaîne anaphorique (anaphores nominales et pronominales).	L'essentiel du cours, p. 205, 209 Entraînement, p. 207, 211
	6	La progression thématique. Les connecteurs.	L'essentiel du cours, p. 213, 217 Entraînement, p. 215, 219
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 221
	7	La transcription phonétique. Le système orthographique.	L'essentiel du cours, p. 226, 229 Entraînement, p. 227, 231
	8	Les chaînes d'accord. L'accord du participe passé.	L'essentiel du cours, p. 233, 237 Entraînement, p. 234, 239
MARS	9	L'accord de l'adjectif.	L'essentiel du cours, p. 242 Entraînement, p. 244
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 247
	10	Le sens des mots (1 et 2).	L'essentiel du cours, p. 252, 257 Entraînement, p. 254, 260
	11	La formation des mots (1 et 2). L'origine des mots.	L'essentiel du cours, p. 263, 268, 272 Entraînement, p. 266, 270, 276
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 278
	12	Révisions générales : natures, fonctions grammaticales, règles de la nouvelle orthographe, conjugaison, pronoms, phonèmes, formation des mots.	Ressources en ligne
Révisions. QCM bilan.		Ressources en ligne	
AVRIL	13	Révisions selon les besoins.	Relire les fiches selon les besoins.

Difficultés, pièges à éviter et conseils

Nous vous proposons ici les principales difficultés, pièges à éviter et conseils provenant de notre analyse des rapports de jurys des sessions précédentes du CRPE (concernant la partie 2 de l'ancien concours). Ces remarques sont plus que jamais d'actualité, la grammaire et le lexique étant répartis dans les deux premières parties de la nouvelle épreuve.

Partie 1 Les natures de mots

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification de certaines natures (conjonctions de subordination, adverbes, pronoms relatifs, etc.).
- Identification de certaines formes à l'intérieur d'une classe ou nature (par exemple, la reconnaissance des pronoms personnels hors pronoms personnels sujets : *le, se, y, en*).
- Distinction de formes homographes : par exemple, entre les déterminants et les prépositions (par exemple *de* ou *des*), entre *que* pronom relatif ou conjonction de subordination, entre les pronoms personnels et les déterminants (par exemple *le, la*).
- Délimitation des groupes de mots par les opérations de substitution (notamment la pronominalisation pour les groupes nominaux), de déplacement et d'effacement.
- Discrimination entre des locutions (par exemple *afin que*) et des groupes de mots (par exemple *ce matin*).

Conseils :

- Faire appel à trois grandes opérations : identifier, classer, analyser.
- Ne pas oublier que la nature est un ensemble de mots ou de groupes de mots partageant les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques. Un mot peut aller à la place d'un autre mot de même nature dans la phrase.

Partie 2 Les groupes de mots

Difficultés/pièges à éviter :

- Discrimination des niveaux d'imbrication des groupes à l'intérieur d'autres groupes (par exemple, un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un groupe nominal).
- Discrimination des groupes de mots (par exemple, délimiter un groupe nominal et un groupe nominal prépositionnel).

Conseils :

- Passer au crible chaque nom et chaque adjectif pour déterminer leurs éventuelles expansions.
- Mémoriser les critères caractérisant chaque groupe (noyau spécifique, terme introducteur ou non, etc.).

Partie 3 La phrase

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification du cadre d'analyse donné par la consigne et induit par le *corpus* proposé à l'étude, afin de dégager les ressemblances et les oppositions, notamment notionnelles, pour opérer le classement attendu : par exemple phrase verbale/non verbale ; phrase déclarative/interrogative/injonctive ; phrase simple/complexe.
- Distinction entre les types et les formes de phrase.

Conseils :

- Dans le cas d'une seule phrase, repérer le trait saillant pour lui rapporter la notion ou les notions afférentes.
- Dans le cas d'une phrase complexe, procéder à une analyse logique (analyse des propositions).

Partie 4 Les grandes fonctions dans la phrase

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification de certaines fonctions.
- Identification de certaines formes complexes, comme l'attribut du COD.
- Discrimination de fonctions d'apparente proximité, par exemple les compléments essentiels à valeur circonstancielle, à classer dans les compléments d'objet, et les compléments circonstanciels.
- Reconnaissance des fonctions d'un verbe à l'infinitif.
- Identification des différentes natures pouvant exercer la même fonction, telle que celle d'attribut du sujet.

Conseils :

- En cherchant la fonction d'un mot ou groupe de mots, se demander systématiquement de quel élément (nom, verbe, adjectif, adverbe, phrase ?) ce mot ou groupe dépend.
- S'exercer à identifier les natures et les fonctions de tous les mots, groupes de mots et propositions dans une même phrase, par exemple en consultant le site CCDMD (ccdm.qc.ca/fr/) qui propose de nombreux exercices autocorrectifs.

Partie 5 Les propositions subordonnées

Difficultés/pièges à éviter :

- Perception de la structure de la phrase complexe et de son découpage en propositions.
- Identification de certaines formes plus rares ou complexes, comme les propositions infinitives ou participiales.
- Confusion entre certains éléments, par exemple le pronom relatif *que* et la conjonction de subordination *que*.
- Identification des fonctions d'une proposition, comme celles de la proposition subordonnée conjonctive complétive ou des propositions subordonnées conjonctives circonstancielles.
- Distinction des propositions circonstancielles de cause, de conséquence ou de but.

Conseils :

- Comprendre ce que recouvre la phrase complexe. Pour ce faire, étudier l'intégralité de la partie 5. Le cas échéant, revoir le chapitre consacré à la phrase et ses constituants (partie 4).
- Là aussi, consulter le site CCDMD (ccdmd.qc.ca/fr/) qui propose de nombreux exercices autocorrectifs.

Partie 6 Le verbe : conjugaison et emploi des temps

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification du mode et des temps des formes verbales, notamment celles qui peuvent être identiques à certains modes et temps (par exemple, le singulier des verbes du premier groupe à l'indicatif présent et au subjonctif présent), mais aussi les temps et modes moins employés (subjonctif plus-que-parfait, par exemple).
- Identification de leur emploi, en distinguant les emplois temporels et les emplois modaux.

Conseils :

- En complément de la mise à niveau opérée avec ce manuel, s'entraîner si nécessaire à l'aide d'un Bescherelle, d'une part en analysant des formes piochées au hasard, d'autre part en utilisant l'index pour conjuguer un verbe choisi aléatoirement à des modes, temps et formes variés.
- Analyser les valeurs des temps et des modes dans des textes littéraires.

Partie 7 Grammaire de texte et de discours

Difficultés/pièges à éviter :

- Absence de connaissances sur la situation d'énonciation.
- Confusion entre les pronoms anaphoriques et les déictiques.
- Difficulté à percevoir les changements impliqués par le passage d'un discours à un autre, en particulier du discours direct au discours indirect.
- Méconnaissance d'un discours plus difficile à déceler dans les textes, comme le discours narrativisé.
- Absence de connaissances sur la notion d'organiseurs textuels.
- Confusion entre les différentes progressions thématiques.
- Absence d'identification des connecteurs ou confusion entre les types de connecteurs.
- Mauvaise compréhension du rôle des signes de ponctuation dans un texte.

Conseils :

- Comprendre ce que recouvre la situation d'énonciation. Pour ce faire, étudier l'intégralité de la partie 7.
- Éviter de se cantonner à une simple analyse en natures et fonctions des pronoms.
- Pour identifier les éléments qui structurent un texte, étudier la totalité de la partie 7.
- Revoir le rôle des signes de ponctuation. Pour ce faire, consulter le site CCDMD (ccdm.qc.ca/fr/).

Partie 8 Système phonologique et orthographe

Difficultés/pièges à éviter :

- Maîtrise de la chaîne d'accords.
- Discrimination de l'homonymie (lexicale, de discours, grammaticale).
- Confusions dans l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* ou dans les verbes pronominaux.

Conseils :

- En s'aidant d'un classement de graphèmes et des différents chapitres de grammaire de cet ouvrage, analyser la récurrence des erreurs les plus fréquentes et leur raison.
- Pour suivre la chaîne d'accords, discriminer les mots requis par le contexte et distribuer les unités dans les classes correspondantes ; utiliser la substitution, opération linguistique fondamentale.
- Remplacer les participes passés aux terminaisons non audibles (verbes du premier groupe) par des formes moins sources d'erreurs et retenir les chaînes d'accord spécifiques à chaque situation (accord avec le sujet ou le COD, etc.).

Difficultés/pièges à éviter :

- Analyse de la formation d'un mot, notamment ceux formés par dérivation, ou par composition savante.
- Confusion entre étymologie et formation des mots.
- Confusion entre la polysémie, l'homonymie et la synonymie.

Conseils :

- Mémoriser les composantes d'origine grecque ou latine les plus courantes. Face un mot aux composantes inconnues, chercher dans sa mémoire des mots connus ayant les mêmes composantes, pour en déduire le sens.
- Mémoriser les préfixes et suffixes les plus fréquents avec le(s) sens de chacun d'eux.
- Distinguer clairement les termes polysémiques des homonymes.

Nature et fonction

La grammaire scolaire demande de façon classique d'identifier la **classe grammaticale** ou **nature** et la **fonction** d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase.

1 Nature ou classe grammaticale

La classe grammaticale, ou nature, regroupe **des mots ou des groupes de mots qui partagent les mêmes propriétés liées à leur forme** : variables ou non en genre (masculin ou féminin), en nombre (singulier ou pluriel), en temps, mode ou personne, par exemple.

Deux mots ou groupes de mots de nature identique peuvent aller **l'un à la place de l'autre** dans la phrase.

Ex. : On peut remplacer *un* dans *Un chat miaule* par *ce, le, mon...* Ces termes appartiennent à la même nature ou classe grammaticale : les **déterminants**.

Il existe **neuf grandes natures** pour les mots, mais il en existe d'autres pour les groupes de mots (groupes ou propositions).

Ex. : Ainsi, dans *Un chat miaule, un chat* est un groupe nominal.

Toutes les natures seront étudiées dans l'ouvrage.

Les natures des mots

Mots variables	Mots invariables
nom	adverbe
déterminant	conjonction (de subordination, de coordination)
pronom	préposition
adjectif	interjection et onomatopée
verbe	

2 Fonction

La fonction d'un mot ou d'un groupe de mots désigne le **rôle grammatical** qu'il joue dans la phrase par rapport à d'autres mots.

À la différence des natures des mots figurant dans le dictionnaire, il faut, pour trouver les fonctions, que le mot soit employé en contexte : un même mot ou groupe de mots change de fonction selon la place qu'il occupe dans la phrase

et les relations qu'il entretient avec les autres mots, en particulier le verbe, mais aussi le nom et l'adjectif.

Ex. : Martin = nom (nature), fonctions variées :

- **Martin** court dans l'herbe haute : sujet du verbe *courir* ;
- *Le dernier arrivé est Martin* : attribut du sujet *le dernier arrivé* ;
- *Regarde Martin* : COD du verbe *regarder* ;
- *Elle donne un gâteau à Martin* : COI du verbe *donner*.

On peut souvent trouver plusieurs fonctions dans une même phrase :

Ex. : *La randonneuse insensible à la fatigue franchit le col à la tombée de la nuit.*

- les fonctions par rapport au verbe : *le col* = COD du verbe *franchir* ;
- les fonctions par rapport au nom : *insensible à la fatigue* = épithète du nom *randonneuse* ;
- les fonctions par rapport à l'adjectif : *à la fatigue* = complément de l'adjectif *insensible* ;
- les fonctions par rapport à la phrase : sujet = *la randonneuse insensible à la fatigue* ; groupe verbal = *franchit le col* ; complément circonstanciel = *à la tombée de la nuit*.



REMARQUE

Le dictionnaire indique la classe du mot, mais un même terme peut en avoir plusieurs. On les repère non seulement grâce à des caractéristiques formelles, mais aussi à la fonction qu'occupe le mot par rapport à d'autres mots dans la phrase.

Ex. : *Il est très fort / Il parle fort.*

→ Même mot mais classe différente : le premier *fort* peut être remplacé par *grand, petit...*, c'est un adjectif ; le second par *vite, lentement*, c'est un adverbe. Il faut toujours envisager un mot dans son contexte syntaxique, son fonctionnement.



Les natures de mots

FICHE 1	Le nom	24
FICHE 2	Le verbe	28
FICHE 3	Les déterminants	32
FICHE 4	Les adjectifs	36
FICHE 5	Les conjonctions	40
FICHE 6	Les adverbes et les interjections	44
FICHE 7	Les pronoms personnels (1)	49
FICHE 8	Les autres pronoms (2)	53
FICHE 9	Les prépositions	58
BILAN	Réviser en QCM	62

PLAN DE LA FICHE

Retenir l'essentiel	24
Valider ses connaissances	26
S'entraîner	26
Se corriger	27

Retenir l'essentiel

1 Le nom (ou substantif)

C'est la classe grammaticale regroupant les termes servant à désigner une entité, une personne, un objet, une notion, une qualité... Pour définir plus précisément un nom, **plusieurs critères morphosyntaxiques (liés à la forme et à son rôle dans la phrase) sont à retenir** :

- Il possède son propre genre : **masculin ou féminin**, généralement arbitraire. *Le Soleil* est masculin mais *la Lune* est féminin ! Certains noms varient en genre car ils sont liés à une différenciation sexuelle, comme les noms de métiers. Dans ce cas-là, la marque du féminin *-e* est fréquente, mais d'autres suffixes (éléments placés à la fin d'un mot) existent : *-er/ère, -eur/euse...*

Ex. : *Un boulanger, une boulangère. Un voleur, une voleuse.*

- Il possède son propre nombre : **singulier ou pluriel**. La marque *-s* est la plus fréquente ; *-x* ou l'alternance *-al/-aux, -ail/-aux* sont des exceptions.

Ex. : Singulier : *roi* *pneu* *canal* *vitrail*
 Pluriel : *rois* *pneus* *canaux* *vitreaux*

- Il peut être le noyau d'un groupe nominal (→ **fiche 10**).

Ex. : *Le **chien** du voisin.*

- Il impose son genre et son nombre au déterminant qui le précède, à l'adjectif qui le qualifie, au participe passé selon certains accords (→ **fiches 4 et 30**).

Ex. : ***La petite fille** de Paul est bien arrivée.*

- Il peut être remplacé par un pronom.

Ex. : ***Pauline** est là. **Elle** est là.*

- Il a de nombreuses fonctions : sujet, complément d'un verbe.

Ex. : ***Tristan aime Iseult.***

→ *Tristan* est sujet et *Iseult* COD d'*aimer*.

2 Les catégories du nom

► Noms propre/commun

Un nom propre, repérable par la majuscule, désigne des référents uniques (personnes, objets, lieux...) ou des habitants de lieux (un pays ou une ville précis...).

Ex. : *Marc, le Brésil.*

Un nom commun désigne une classe de référents, c'est-à-dire un ensemble de personnes, objets, notions... Il est précédé d'un déterminant (→ **fiche 3**) dans une phrase, pour savoir de quel référent issu de cette classe il est question.

Ex. : *Le chien aboie.*

► Noms comptable/non comptable (ou dénombrable/indénombrable)

Un **nom comptable** est un terme devant lequel on peut mettre un déterminant numéral, c'est-à-dire un nombre.

Ex. : *Un avion, dix avions...*

Un terme **non comptable** désigne un ensemble qu'on ne peut pas dénombrer mais dont on prend une partie : un type d'aliment (*du pain...*), un matériau (*du bois...*), une notion abstraite (*du courage...*). Un article partitif (→ **fiche 3**) est placé devant ces noms, invariables.

Ex. : *Je veux de l'eau.*



REMARQUE

Les termes non comptables sont parfois employés comme un nom comptable.

Ex. : *Je voudrais trois pains.*

► Noms concret/abstrait

Un nom **concret** désigne un référent qui est accessible par au moins l'un des cinq sens : on peut le voir, l'entendre, le toucher...

Les référents accessibles seulement par réflexion ou imagination sont **abstrait**.

Ex. : *Une maison* ou *une musique* = concrets. *La justice* = abstrait.

► Noms animé/non animé

Un nom **animé** désigne un référent humain ou animal.

Ex. : *Un lapin, un chasseur.*

Un nom **non animé** désigne tout autre référent, même une plante (la langue française ne suit pas les critères de la biologie sur les êtres vivants).

Ex. : *Un camion, une orchidée...*

Les parties du corps sont considérées comme des noms non animés.

Ex. : *Un bras, un œil...*

Valider ses connaissances

1 Un nom possède :

- a. son propre genre. b. son propre nombre. c. sa propre conjugaison.

2 Un nom indéénombrable est toujours employé ainsi.

- a. Oui, car c'est sa nature.
 b. Non, car il peut être employé comme un nom dénombrable.
 c. Oui, car il ne peut jamais être mis au pluriel.
 d. Non, car il existe des cas où il peut être mis au pluriel.

3 Donnez la liste de tous les noms de la phrase suivante : *J'ai un grand diner avec le délégué pour évoquer tout le bien que nous pensons de la réforme.*

- a. Diner, délégué, bien, réforme. c. Diner, réforme.
 b. Diner, délégué, réforme. d. Diner, délégué, évoquer, bien, réforme.

4 Le nom peut être :

- a. le noyau d'un groupe nominal. c. le sujet d'un verbe.
 b. le noyau d'un groupe verbal. d. remplacé par un pronom.

S'entraîner

1 Retrouvez, dans chacune des phrases suivantes, les noms. Attention à ne pas les confondre avec des termes d'autres catégories.

- a. Ce chapelier est un artiste : il se pique de créer des chapeaux à la forme extravagante.
b. Avec du feutre, une pique et des ciseaux, il forme des bibis, des calots et des hauts-de-forme originaux.
c. On dit souvent de lui qu'il travaille du chapeau, et on le compare au chapelier fou de Lewis Carroll ! Lui, il rétorque qu'un fou n'est qu'un artiste incompris !

2 Mettez les noms des phrases suivantes au pluriel.

- a. Un grand échalas s'est déguisé en cheval pour le carnaval.
b. L'éventail, l'email, le bijou et le corail du marquis ont été dérobés par un hibou et remplacés par un caillou.
c. Le bleu sur ton œil a été causé par un pneu volé dans l'arsenal.
d. Cet écrivain est un gentleman mais il a un scénario un peu creux à proposer.

3 Dans les phrases suivantes, repérez les noms non comptables, s'il y en a.

- a. Marc a acheté de la farine afin de suivre les instructions de la recette.
b. Valentin a parlé de la surprise à son amie.
c. Il faut du pain de la veille pour faire de la chapelure.
d. Je veux des rillettes et de la tarte aux fraises, et non un gâteau aux trois chocolats.

4 Dans les phrases suivantes, classez les noms que vous aurez repérés en animé/non animé, abstrait/concret.

- a. La justice a été rendue par une main assurée : le juge a sauvé le château menacé.
- b. Le bucheron a trouvé un perroquet dans la forêt. Ce n'est pas d'une grande rareté.
- c. La chanson de ce groupe a beaucoup de succès : elle passe à la radio régulièrement.
- d. C'est avec une grande joie que nous accueillons la plus grande star du moment !

Se corriger

► Valider ses connaissances

1 a. et b. ; 2 b. et d. ; 3 a. ; 4 a., c. et d.

► S'entraîner

- 1 a. chapelier, artiste, chapeaux, forme. b. feutre, pique, ciseaux, bibis, calots, hauts-de-forme. c. chapeau, chapelier, Lewis Carroll, (un) fou, artiste.
- 2 a. De grands **échalas** se sont déguisés en **chevaux** pour les **carnavals**.
b. Les **éventails**, les **émaux**, les **bijoux** et les **coraux** des **marquis** ont été dérobés par des **hiboux** et remplacés par des **cailloux**.
c. Les **bleus** sur tes **yeux** ont été causés par des **pneus** volés dans les **arsenaux**.
d. Ces **écrivains** sont des **gentlemen/gentlemen** mais ils ont des **scénarios/scénarii** un peu creux à proposer.



FOCUS

Le pluriel des noms

- en **-al** : pluriel en **-aux** sauf quelques exceptions : *carnaval, bal, festival...* en **-als** ;
- s'achevant par **-s, -z** ou **-x** au singulier : pas de modification au pluriel ;
- en **-ail** : pluriel en **-ails** sauf quelques exceptions : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vitrail...* en **-aux** ;
- en **-ou** : **-s** au pluriel sauf *chou, bijou, caillou, joujou, pou, hibou, genou*, en **-oux**.
- en **-eu** : **-x** au pluriel, sauf *bleu, pneu* et *lieu* (le poisson) qui prennent un **-s**.
- les noms empruntés (*gentleman*, par exemple, à l'anglais) prenaient souvent le pluriel de la langue d'origine (*gentlemen*) ; toutefois, la nouvelle orthographe recommande un pluriel calqué sur le modèle français (avec ajout d'un **-s**, *gentlemen*).

- 3 a. *farine* est un nom indénombrable. b. Il n'y en a pas. *De* devant la surprise est une préposition, et non une partie d'un article partitif.
d. *pain* et *chapelure* sont des indénombrables.
- d. *rillettes* et *tarte* sont des indénombrables. *Rillettes* est un des seuls noms indénombrables pluriels. *Gâteau* ici n'est pas indénombrable, car il est précédé d'un article indéfini et non d'un partitif.
- 4 **Noms abstraits** : justice, rareté, succès, joie, moment. **Noms concrets** : main, juge, château, bucheron, perroquet, forêt, chanson, groupe, radio, star. **Noms animés** : juge, bucheron, perroquet, groupe, star. **Noms non animés** : justice, main, château, forêt, rareté, chanson, succès, radio, joie, moment.

PLAN DE LA FICHE

Retenir l'essentiel	28
Valider ses connaissances	30
S'entraîner	30
Se corriger	31

Retenir l'essentiel

1 Qu'est-ce qu'un verbe ?

Historiquement, on définit le verbe par son sens : il exprime le fait qu'une action est effectuée par le sujet.

Ex. : *La tortue mange.* La tortue fait l'action de manger.

Toutefois il y a des limites :

– L'action peut être subie par le sujet, à la **voix passive** (→ fiche 33).

Ex. : *La tortue est attaquée.*

– Le **verbe attributif** (ou verbe d'état) attribue un état, une qualité à un sujet, en étant complété par un attribut du sujet :

Ex. : *Cette tortue est belle.*

– Le sujet peut n'avoir aucun rôle à la **forme impersonnelle**.

Ex. : *Il neige.*

Il existe des critères plus sûrs, morphosyntaxiques, pour reconnaître un verbe :

– C'est un **terme variable** selon la voix, le mode, le temps, la personne ou le nombre : il existe jusqu'à 191 formes possibles pour un même verbe !

Ex. : *Nous chanterions* = voix active, indicatif conditionnel présent, 1^{re} personne du pluriel.

– C'est le **noyau de la phrase simple**, ou de la proposition dans une phrase complexe : un verbe conjugué = une phrase, ou une proposition s'il y a plusieurs verbes conjugués dans la même phrase (→ fiche 14).

– Le **sujet du verbe commande l'accord** de ce dernier en personne et en nombre, parfois en genre (pour certains cas, accord du participe avec le COD).

Ex. : *Tu dances. Elle est allée au cinéma.*

– C'est le **noyau du groupe verbal** : des éléments peuvent dépendre de lui (les compléments du verbe → fiches 19-20).

ADMIS **CRPE**

CONCOURS
2022-2023
ÉCRIT

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau

L'OUVRAGE ESSENTIEL POUR SE REMETTRE À NIVEAU

► **TOUS LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES**
pour réviser l'intégralité du programme

► **200 QCM CORRIGÉS**
pour valider vos connaissances

► **400 EXERCICES CORRIGÉS**
pour vous entraîner

► **LES CONSEILS DU FORMATEUR**
pour connaître les attentes du jury
et déjouer les pièges des sujets

TOUT LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

- Cycle 4
- Partie « Étude de la langue » des programmes de seconde et de première

DES AUTEURS SPÉCIALISTES DU
CONCOURS, enseignants et formateurs
au plus près de la réalité des épreuves

ADMIS, LA COLLECTION LA + COMPLÈTE



OFFERT

60 QCM interactifs en ligne

ISSN : 2109-7658
ISBN : 978-2-311-21076-7



N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

www.Vuibert.fr